

## Jeudi 10 octobre 2019

de 10 h 30 à 12 h 30

### Assemblée Générale des retraité-e-s de la FSU 93

Salle de commission n°1

Bourse Départementale du Travail - 1 place de la Libération à Bobigny  
(Tramway : Station «Place de la Libération»)

Ordre du jour :

- Actualités, fonction publique, retraites (réformes en cours)
- Retraité-es : revendications et actions.
- Questions diverses.

*Possibilité de déjeuner sur place après l'AG (participation : 5 à 7 euros).*

*Pour s'inscrire au repas : [jo.souchet@free.fr](mailto:jo.souchet@free.fr), jusqu'au mardi 8 octobre.*



**En ce moment et  
jusqu'au 11 octobre,  
vote  
par correspondance  
(enveloppe T)**

- sur le rapport d'activité départemental de la FSU 93,
- sur l'orientation fédérale départementale.

*Textes et matériel de vote dans le  
«FSU 93 infos SPÉCIAL CONGRÈS»  
n° 153 (septembre 2019).*

Manifestation à l'appel du groupe des 9

Pour l'augmentation des pensions,

**tous en action  
le 8 octobre !**

**14 h 30 Montparnasse**

**Sommaire** : p.1 : Assemblée Générale des retraité-es de la FSU 93 ; Tous en action le 8 octobre  
p. 2 : De plus en plus de raisons de manifester le 8 octobre ! p.3 : Grève aux urgences - p.4 : Pension et prélèvement à la source ; Du nouveau dans les transports en Ile-de-France - p. 5 et 6 : Manifestation à l'appel du groupe des 9  
p. 7 et 8 : Assemblée Générale des retraité-es du SNUipp-FSU 93 ; Votes par correspondance.

## **Moins de droits, moins de protection sociale, moins de services publics, de plus en plus de raisons de manifester le 8 octobre !**

**D**epuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, les droits sociaux de «ceux qui travaillent» ne cessent d'être mis à mal. De réforme en réforme, la déconstruction de notre protection sociale s'accélère.

Réforme du code du travail (loi Travail 2) et de l'assurance-chômage visent à réduire les droits et le «coût» des salariés - qu'ils soient au travail ou au chômage - alors que dans le même temps, la France bat les records de distribution de dividendes !

Selon le gouvernement, l'Etat dépense trop. Il faut diminuer le déficit budgétaire et contenir les dépenses publiques.

Cependant, il restreint ses recettes par des mesures fiscales, surtout en faveur des contribuables les plus aisés (ISF, flat tax...). Et les entreprises privées bénéficient de milliards d'aides publiques - dont l'utilité sociale n'est pas démontrée - estimées à 140 milliards en 2018 par Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics.

Mais pour ce gouvernement, il convient plutôt de limiter les «coûts» des services publics.

Donc, les fonctionnaires sont au régime sec, la valeur du point d'indice n'a pas bougé depuis février 2017 (après un gel de 2010 à 2016).

Quant à la loi de transformation de la Fonction publique adoptée en août, elle fait fi des besoins de la population : pour les usagers, ce sera moins de services publics, des externalisations et des privatisations, et pour les personnels, la remise en cause du statut, des suppressions de postes, la réduction du droit syndical et plus d'opacité dans la gestion.

Dans le domaine de la protection sociale, le projet de réforme des retraites présente un système par points à cotisations définies encore plus contributif que le système en annuités, qui de plus ne présente aucune garantie pour les futur-es retraité-es. Le montant des pensions dépendra essentiellement des sommes cotisées et de la valeur de service du point. Comme celle-ci pourra varier chaque année, les pensions seront constamment adaptées aux recettes afin d'assurer l'équilibre budgétaire du système. **Les retraité-es actuel-les ne seront pas épargné-es.**

De même qu'il veut affaiblir la place des services publics, le gouvernement reprend peu à peu la main sur la protection sociale pour mieux la réduire et baisser la «dépense», quitte à ce que notre société devienne de plus en plus inégalitaire.

**Manifestons notre opposition à ce recul social le 8 octobre !**

**Monique Masson**

## **GRÈVE AUX URGENCES : CRI D'ALARME D'UNE CRISE HOSPITALIÈRE SANS PRÉCÉDENT**

**D**émarrée le 18 mars dernier, la mobilisation des urgentistes a pris une ampleur inédite. Près de 250 services d'urgences ont rejoint le mouvement sur les 645 structures existantes en France – soit plus d'un tiers.

A la mi-juin, la première annonce de la Ministre de la Santé - soit le déblocage de 70 millions d'euros (55 millions de primes pour les soignants et 15 millions pour embaucher du personnel en renfort)- n'avait fait que provoquer l'extension du mouvement.

L'annonce, le 9 septembre dernier, du « Pacte de refondation » doté de 750 millions sur la période 2019/2022, sans traduction précise en termes d'effectifs, sans lits ni personnels supplémentaires, sans revalorisation des soignants, a soulevé une immense colère.

### **Quelques chiffres édifiants :**

- 21 millions de patients accueillis aux urgences en 2016 (24 millions dénombrés en 2019) contre 10 millions en 1996 (Réf. DREES), soit plus du double en 20 ans avec une progression continue de 3% par an.
- 30 000 personnes, cet été, ont passé la nuit sur un brancard (syndicat SAMU-Urgences) : quand un patient reste sur un brancard en attente de lit, la surmortalité augmente de 9% et 30% pour les cas les plus graves.
- 100 000 lits ont été supprimés en vingt ans.
- Une soixantaine de services d'urgences en France (10%) sont menacés de fermeture pour trop faible activité (1 patient/heure).
- 10 000 postes manquants aux urgences hors médecins selon un référentiel professionnel.
- Plus de 3000 agressions en direction des personnels selon l'Observatoire National des violences en milieu hospitalier.

**Manque de médecine de ville, déserts médicaux, démographie grandissante** avec allongement de la longévité, patients âgés poly pathologiques nécessitant des examens complexes, progression de la pauvreté, ... sont autant d'explications à cet engorgement aux urgences.

**Mais ce constat alarmant est la conséquence des politiques de regroupement et de concentration des hôpitaux**, depuis plus d'une décennie, au nom de la rentabilité et de « la maîtrise budgétaire » du service public hospitalier. Depuis 2004, les gouvernements successifs n'ont cessé de persévérer dans leur objectif de réduction des déficits, en imposant, chaque année davantage, des économies à un hôpital pourtant exsangue. Les réformes successives ont profondément mis à mal la spécificité de notre système de Santé, si rayonnant à travers le monde, en transformant le patient en « client » et l'hôpital en « entreprise ».

**Les personnels hospitaliers en grève revendiquent l'arrêt des fermetures de lits, la création de 10 000 postes et une revalorisation salariale de 300 euros.**

**Ils comptent poursuivre et intensifier leur lutte** notamment dans la période qui s'annonce des débats parlementaires autour du **PLFSS 2020** (Projet de Loi de Financement de l'Assurance Maladie).

**NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS ! SOYONS À LEURS CÔTÉS !**

**Jocelyne BREMESSE**

## Pension de septembre et prélèvement à la source

Si le montant net de la pension perçue en septembre n'est pas le même que celui du mois d'août, la différence peut provenir d'un **nouveau taux de prélèvement à la source**, appliqué à partir de septembre à la suite de la déclaration des revenus 2018.

## Du nouveau dans les transports en Ile-de-France

A partir du 1<sup>er</sup> décembre 2019, un **forfait Navigo sénior** à 50 % sera disponible pour les retraité-es de plus de 62 ans.

Une autre mesure tarifaire permettra de voyager moins cher à partir de novembre 2019. Le nouvel abonnement gratuit appelé Liberté+ donnera accès aux tickets T+ à 1,49 € à partir du 1<sup>er</sup> ticket. Il intégrera la gratuité des correspondances entre bus et métro ou tramway et métro sur un même voyage, le paiement final s'effectuant à la fin du mois.

Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées autour des problèmes de transports et de leur coût en Ile de France.

La revendication de la gratuité des transports reste d'actualité.

## FSU-culture 93 : Pour qui ? Pour quoi ?

« *Nous vivons les mots quand ils sont justes* » Jean Giono – écrivain.

La fracture géographique, économique, sociale et culturelle révélée entre autres par le mouvement des gilets jaunes, se trouve aggravée par l'absence de moyens donnés au monde culturel.

Toutes les mesures gouvernementales prises depuis 2 ans n'ont pas pris l'étendue et la profondeur de cette fracture culturelle. La discrétion et le silence du ministre de la Culture sont pour le moins inquiétants. Des professionnels du cinéma, et autres structures, se sont élevés de nombreuses fois contre les décisions privilégiant l'aspect financier plutôt que le culturel !

Soyons toujours vigilants et n'hésitons pas à être offensifs pour contrer ce monde néo-libéral que l'on nous impose comme seule perspective !

## A la rentrée sortez !

La FSU-culture 93 vous propose des spectacles dans Paris et sa banlieue à tarif réduit, des sorties culturelles, des expositions, des randonnées pédestres... Il suffit d'adhérer à l'Association.

**Permanence FSU-culture 93 : Mardi de 14 h à 16 h 30 - tél. : 01 48 96 36 79**

### J'adhère ou réadhère à la FSU-culture 93 pour la saison 2019-2020

*afin de recevoir toutes les informations culturelles de l'Association sous forme de courriels et de parutions tout au long de l'année scolaire.*

Nom..... Prénom..... Téléphone.....

Adresse.....

Courriel..... Tél portable.....

Coupon à retourner à la FSU-culture 93, accompagné d'un chèque de 10€

à l'ordre de FSU-culture 93 + 1 timbre. Merci

FSU-culture 93 - Bourse départementale du travail, 1 place de la Libération, BP N° 50076, 93016 Bobigny cedex

**Jeudi 10 octobre 2019**

de **9 h 30 à 10 h 30**

**Assemblée Générale des retraité-e-s  
du SNUipp-FSU 93**

Salle de commission n°1  
Bourse Départementale du Travail  
1 place de la Libération à Bobigny  
(Tramway : Station «Place de la Libération»)

**Ordre du jour :**

- Vie de la section des retraité-es du SNUipp 93, élection du bureau de la section.
- Renouvellement du Conseil Syndical du SNUipp 93 : les retraité-es éliront leurs représentant-es au CS lors de l'assemblée générale.

*Dépôt des candidatures jusqu'au 10 octobre, 9 h 30  
(à la section départementale).*

Après l'AG du SNUipp : assemblée «FSU 93 retraité-es»  
(de 10 h 30 à 12 h 30, avec possibilité de déjeuner sur place).  
Voir le bulletin FSU retraité-es ci-joint.

# En ce moment et jusqu'au 11 octobre, vote par correspondance (quatre votes à exprimer, un seul bulletin de vote recto-verso)

## Modalités de vote du 20 septembre au 11 octobre 2019

**RECTO**

**VERSO**

**BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU**  
Scrutin du 20 septembre au 11 octobre 2019

**Vote n°1**  
Orientation fédérale nationale (scout - voir n°230, août 2019)  
 Unité Action & Sans Tendance  
 Ecole Emancipée  
 Emancipation  
 Unité, Revendications, Indépendance Syndicale  
 Front Unique

**Vote n°2**  
Rapport d'activités fédérale nationale (scout - voir n°230, août 2019)  
 Pour  
 Contre  
 Abstention  
 Refus de vote

Le message d'activités nationales, fédérales et départementales, les activités de scoutisme, de jeunesse, de jeunesse et de jeunesse est inscrit à l'adresse : Fédération Française des Scouts de France, 93015 BOBIGNY CEDEX.

Fenêtre « Activités de la FSU dans les différents secteurs » (page 10)  
 A  
 B  
 A  
 B

**BULLETIN DE VOTE POUR LE SNUIPP-FSU**  
Scrutin du 20 septembre au 11 octobre 2019

**Vote national d'orientation**  
 Unité Action & Sans Tendance  
 Ecole Emancipée  
 Emancipation  
 Unité, Revendications, Indépendance Syndicale  
 Front Unique

- Renouvellement du conseil syndical 93 -  
**Bulletin de vote départemental**  
*à insérer dans l'enveloppe*

**Liste commune Unité et Action et Ecole Emancipée**

Hakim Benbetka, Montreuil  
 Frédérique Blot, Bondy  
 Nathalie Bognini, Villepinte  
 Didier Broch, La Courneuve  
 Laurence Cantoia, Sevran  
 François Cochain, Retraité  
 Catherine Da Silva, Saint-Denis  
 Fleury Drieu, Aulnay  
 Emilie Garcia, Aulnay  
 Fabienne Gouju, Aubervilliers  
 Agnès Guichard, Romainville  
 Stéphanie Lioté, Bobigny  
 Salima Mahha, Saint-Ouen  
 Caroline Marchand, Pierrefitte-Villetaneuse  
 Sophie Meyer, Neuilly-sur-Marne  
 Natacha Panier, Clichy-sous-Bois  
 Régis Perrier, Bagnolet  
 Marie-Hélène Plard, L'Île-Saint-Denis  
 Brigitte Pommier, Epinay  
 Nadine Roumilhac, Le Blanc Mesnil  
 Elsa Rouzier, Romainville  
 Muriel Saget, Pantin  
 Olivier Sarrebeyrouse, Noisy-le-sec  
 Rachel Schneider, Stains

Pour  
 Contre  
 Abstention  
 Refus de vote

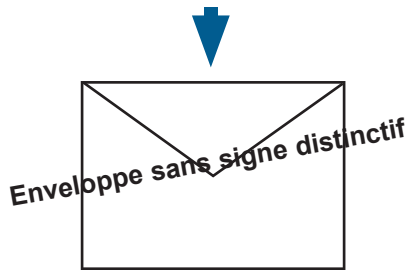
Vous devez vous exprimer sur :

➔ **l'orientation nationale du SNUipp-FSU.**

Tous les textes d'orientation se trouvent dans le supplément au n°459 de Fenêtres sur cours.



1 seule feuille



Compléter sans oublier de **signer**

Nom..... **PRIO**  
 Prénom..... 20 g  
 Ecole/Affectation..... Valable jusqu'au  
 Ville..... 11/10/2019  
 Signature

**T**

ELECTIONS  
 SNUIPP 93  
 AUTORISATION 86101  
 93015 BOBIGNY CEDEX

Ne pas affranchir



➔ **l'orientation et le rapport d'activité pour la FSU nationale (vote avec 2 «fenêtres») :**  
 voir **POUR** n°218 (août-septembre 2019)



**Le dépouillement se fera le 11 octobre 2019.**